

Situation des parlers gavots dans le Haut Pays Niçois

Adolphe Viani

Le problème de l'avenir des parlers gavots se pose dans le Haut Pays Niçois pour des raisons d'ordre économique car avec l'influence du tourisme, la population est allée de plus en plus sur la côte et surtout à Nice pour chercher un emploi. Au contact du *nissart*, considéré comme plus noble, les parlers gavots vont, petit à petit, voir leur influence diminuer. Au XIX^{ème} siècle, l'école de la République interdisant l'usage des parlers locaux dans les établissements scolaires et proclamant la prééminence de la langue française, va faire diminuer le nombre de locuteurs. Après quelques décennies, les familles vont pratiquement n'utiliser que le français comme langue de communication. D'autre part, pour certains villages, on a peu de textes écrits en gavot. Il faut aussi savoir que dans le Comté de Nice au XIX^{ème} siècle, cinq à dix pour cent de la population savait lire et un peu écrire. Après 1860, date où le Comté de Nice passe sous la domination française, le catéchisme (qui était enseigné en niçois et gavot) va dorénavant devenir un support de la langue française.

Il faut noter que si le « *nissart* » s'est maintenu, la raison en est que l'élite niçoise a continué à le parler et à l'écrire. D'ailleurs, dès 1825 le poète Rosalinde Rancher, écrivait dans son œuvre « *La Nemaida* » : « *la ressemblance du patois Niçard avec le Provençal, leurs rapports avec la langue Romance, formées des débris du Latin, et la priorité de date des Troubadours sur les premiers Poètes de toutes les langues vivantes, attestent l'antiquité et l'origine du langage vulgaire dont se servent les habitants du Comté de Nice* »

Sous l'influence du romantisme, le Moyen Age est en honneur et on redécouvre les œuvres des troubadours et on va assister au XIX^{ème} siècle à une renaissance littéraire dans le sud de la France avec le poète gascon Jasmin (1798-1864) et surtout avec Frédéric Mistral avec la publication de *Mireille* en 1859. Dans le Comté de Nice, il faut savoir que le « *nissart* » est seulement localisé à Nice et ses environs. Dès que l'on s'éloigne la côte niçoise de quelques kilomètres, on peut observer l'influence du *gavot (provençal alpin)*. Certains dialectologues distinguent une zone de *moyen gavot* et dans les montagnes le *gavot* proprement dit. Les parlers des différentes localités du Haut Pays Niçois font partie du *gavot*, excepté la vallée de la Roya qui subit l'influence des parlers ligures. L'étude des parlers des Alpes Maritimes, d'après les enquêtes de Jean Philippe Dalbéra (Thèse de doctorat, 1984, Toulouse), nous renseigne en particulier sur la pratique du *gavot* à la fin du XX^{ème} siècle. Dans cette étude ne figure pas la localité de Saint- Martin- Vésubie dont il m'a chargé d'étudier ce parler et son évolution.

Cette étude a été faite en étroite collaboration avec la municipalité. Un club s'est

constitué qui s'est fixé pour objectif de mettre par écrit la mémoire orale dans le parler de la localité. Ses membres (vingt-neuf personnes) ont commencé ce travail en 1995 et s'est achevé en 2006, avec la publication d'un ouvrage sous le titre « *Le parler de Saint-Martin-Vésubie* » (Publications du Centre d'Etudes du Musée des Traditions Vésubiennes) et qui comprend : le vocabulaire, un essai de grammaire, un recueil de proverbes, des recettes de cuisine, des phrases de base et des textes écrits (actuels et du début du XX^{ème} siècle) et une étude sur les surnoms. Un enregistrement sur deux CD des textes est déposé au Musée des Traditions Vésubiennes. A noter que sur les vingt-neuf personnes ayant participé chaque semaine à cet ouvrage, plus de la moitié sont aujourd'hui décédées.

Mais en 2007, on a eu la surprise de trouver dans des archives municipales un « *Pichoun Dissionari San-Martinenc, que son propri e ansieni dóu país, coumo aussi d'espression e maniero de dire* » (1886), ainsi qu'un « *Projet d'un piciou dissiounari Sant-Martinenc me lai etimologios probablos tiravis dal Grec, dal Latin e dal Espagnol (?)* », oeuvre à peine ébauchée et qui ont pour auteurs les frères Cagnoli qui ont été maires de Saint-Martin.

En commençant à étudier ces textes et en les comparant à l'étude publiée en 2006, on est surpris de constater que beaucoup de mots du vocabulaire ont disparu ainsi que des expressions : en un siècle la langue s'est appauvrie et de plus certaines règles grammaticales deviennent fluctuantes. Mais, comment expliquer cet appauvrissement du parler local ? La raison principale est que l'on va passer d'une civilisation agro-pastorale à une activité touristique très importante dès le milieu du XIX^{ème} siècle. Nice est la ville du tourisme d'hiver mais la montagne va s'ouvrir au tourisme estival. Les premiers touristes arrivent à St-Martin dès 1869, alors que la route carrossable s'arrête à Roquebillière. Comme dans les villes du littoral, on va assister à une éclosion d'hôtels de luxe qui seront au nombre de neuf en 1920. Avec une publicité lancée dans la haute société parisienne qui désigne St-Martin et ses paysages environnants sous le nom de « Suisse niçoise », et vantant la fraîcheur de son climat estival, le succès fut immédiat. Des riches villas furent construites et devinrent les résidences estivales de personnalités. Ce développement va changer la manière de vivre des autochtones. Le français va devenir, de plus en plus, la langue véhiculaire au détriment du parler local. Il faut ajouter qu'à cette époque le « patois » était la langue des paysans alors que le français était la langue des gens aisés. Déjà au XIX^{ème} siècle, le français devient la langue de référence : Rosalinde Rancher dans ses œuvres, pour certains néologismes, utilise le mot français. Jules Rongeat dans sa *Grammaire Historique...* confirme ce point de vue. Il faut ajouter la disparition brutale d'un certain nombre de locuteurs conséquence de la guerre de 14-18. Enfin, les emplois offerts par le tourisme sont beaucoup plus rémunérateurs que ceux de la vie rurale. Il en résulte pour le parler de Saint-Martin 1) une perte de vocabulaire et une modification dans certaines prononciations. Par exemple le *r* final de l'infinitif des verbes

du premier groupe qui était autrefois accentué, s'est amenuisé et est à peine audible de nos jours.

2) un certain nombre d'expressions typiques locales ont disparu

3) perte de certaines règles grammaticales.

Si l'on prend l'exemple de l'article défini pluriel, on a actuellement la forme *li* (masculin et féminin) qui devient *lis* devant une voyelle, alors qu'au début du XX^{ème} siècle on avait encore les formes *lous* (masculin) et *las* (féminin). En un siècle, les articles définis sont les mêmes que celles du provençal actuel.

Si l'on analyse les parlers de certains villages du Haut Pays Niçois qui ont peu subi l'influence de « l'industrie touristique », on peut constater le maintien de certaines règles grammaticales de l'ancien provençal. Ainsi le village isolé d'Illonse (Haute Tinée) où est né le troubadour Raymond Feraud et qui est resté fidèle à la civilisation agro-pastorale, le parler local a encore beaucoup de points communs avec *l'Ancien Provençal*. Dans les articles parus dans la revue niçoise *Lou Sourgentin* (2007), Pascal Colletta donne une vision actuelle du parler d'Illonse. Ainsi, on peut constater :

1) que la voyelle finale atone est *o* alors qu'elle est *a* en *nissart*.

Exemple : *la sero, la boutelho*

2) le *s* du pluriel est conservé. Exemple : *de fios, lous omes, las fremos*

3) le *r* final de l'infinitif des verbes du premier groupe est conservé et prononcé

4) l'article défini pluriel : *lous* (masculin), *las* (féminin) sont encore en usage

On pourrait faire les mêmes remarques pour certains villages de la vallée de la Tinée situés en hauteur et à l'extrémité d'une route comme Bairols et de la Vésubie (Belvédère, Pélasque) Comment le parler local s'est maintenu ? Grâce à l'action de certaines personnalités locales qui ont fondé des associations défendant le patrimoine culturel et linguistique : chanteurs, musiciens, auteurs d'ouvrages . Mais l'avenir paraît sombre car ces parlers autrefois véhiculaires deviennent de moins en moins utilisés au niveau familial et elles ne sont pas enseignés et sont en état de « microdiglossie » (cf. Claude Hagège) et bientôt seront éteintes. Dans le cadre des langues régionales de l'Education Nationale : seuls le provençal (rhodanien et maritime) et le niçois sont enseignés, et ainsi malheureusement le *gavot* est presque totalement ignoré. Conséquence d'une politique qui a dominé tout le XX^{ème} siècle, non seulement en Europe mais aussi en Amérique, et qui peut se résumer en trois mots : un état, une monnaie, une langue. Donc tendance à limiter l'usage des langues « minoritaires » (régionales). Certains spécialistes en

linguistique appelle cette tendance un *linguicide*. Il a existé chez nous avec l'interdiction autrefois des parlers locaux à l'école. De plus les médias (radio et télévision) ne laissent qu'une portion congrue aux parlers régionaux. Les parlers *gavots* de certaines petites communautés montagnardes risquent de disparaître (cf. professeur Claude Hagège, collègue de France). Notre patrimoine linguistique sera diminué d'une manière irréversible, et seuls le *provençal* (rhodanien et maritime) ainsi que le *nissart* résisteraient à cette hémorragie linguistique qui affecte nos villages du Haut Pays s et c'est malheureusement une partie de notre patrimoine qui aura disparu.